



Agen, le 3 mars 2023

Chers Amicalistes,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'AMICALE des agents du Conseil départemental de Lot-et-Garonne qui se tiendra selon le programme ci-joint le :

**Jeudi 23 mars 2023 à partir de 18h00 au restaurant de l'hippodrome
"Le Bœuf au galop" (au Passage d'Agen)**

L'ordre du jour est le suivant :

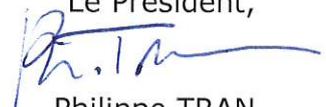
- 1- Rapport moral et financier 2022
- 2- Rapport d'activité 2022
- 3- Renouvellement par moitié du CA
- 4- Budget prévisionnel 2023
- 5- Projets prévisionnels 2023
- 6- Cotisation 2023

Si vous ne pouvez assister personnellement à cette assemblée générale, vous pouvez donner pouvoir à un autre adhérent à l'aide du "*bon pour pouvoir*" ci-joint, sachant qu'un même adhérent ne peut bénéficier que de 3 pouvoirs maximum.

Pour la bonne organisation de cette séance, je vous remercie de faire parvenir par écrit à notre secrétaire Mireille Gras (amacd47@lotetgaronne.fr ou par courrier) :

- votre décision de participer à l'AG ;
- si vous souhaitez vous porter candidat pour intégrer le Conseil d'administration,
- le bon de réservation pour le repas-spectacle, **avant le 17 mars**.

Amicalement,
Le Président,



Philippe TRAN